



86160
Gençay
Vienne



Gençay, le 30 octobre 2020

Place du Marché
☎ 05.49.59.31.36- 📠 05.49.59.65.10
mairie@gencay.fr
www.gencay.fr

ARRÊTÉ N° FB_201030_1448
En date du 30 octobre 2020

**ARRÊTÉ PORTANT FERMETURE TEMPORAIRE DE LA SALLE DES FÊTES DE
GENÇAY À COMPTER DU 30 octobre 2020**

Le Maire de la commune de GENÇAY

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2,
- Considérant la **nécessité de lutter contre la propagation du COVID-19**,

ARRÊTE :

Article 1 : A compter du 30 octobre 2020, la salle des fêtes de la commune sera fermée **jusqu'à nouvel ordre**.

Article 2 : Monsieur le Maire de Gençay, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les sites et transmis à la Préfecture de la Vienne.

François BOCK, Maire de GENÇAY



AR PREFECTURE

086-218601037-20201030-FB_201030_1448-AR
Reçu le 30/10/2020